

milieu; le sommet du segment couvert d'une bande de stries plus fines, les deux zones striées étant séparées par une mince zone lisse visible surtout sur les côtés. Tous les autres segments parfaitement lisses, les sutures peu marquées, sauf la première, la seconde à peine visible. Quelques poils blanchâtres sur l'abdomen, surtout sur le premier segment. Ventre lisse. Tarière rectiligne, légèrement plus longue que l'abdomen (dans la proportion de 12 à 11), un peu velue de pâle, d'un roux testacé dans sa première moitié, noire dans la seconde.

Dimensions : longueur, sans la tarière, 3 à 3 1/2 mill, envergure 6 mill.

Le mâle ne se distingue en rien de la femelle, si ce n'est par l'absence de tarière et l'abdomen plus effilé, avec un segment visible de plus. Le nombre des articles des antennes est normalement de 21, les ailes inférieures n'ont pas de stigma, comme chez quelques Hécabolides.

Monolexis Lavagnei Picard diffère de *M. Försteri* Marsh. par ses antennes de 21 articles au lieu de 26, par sa tête testacée et non noire, par sa tarière beaucoup plus courte, par sa taille plus petite, etc. MARSHALL s'est visiblement trompé en prenant pour la 2^e suture la ligne ondulée où viennent aboutir les fortes stries de la base du 2^e segment. La suture véritable, très difficile à voir, est plus en arrière et c'est là qu'aboutissent les fines stries que j'ai signalées derrière les grandes. Il en est du moins ainsi pour *M. Lavagnei*.

Cet Hécabolide n'est pas un parasite exclusif de *Sinoxylon sexdentatum*. M. LAVAGNE m'en a communiqué quelques exemplaires éclos de branches de chêne attaquées par *Scobicia pustulata* F. et *Xylonites praeustus* Germ. On peut se demander s'il ne s'agit pas de l'*Hecabolus* obtenu par GOBERT (1) de *Bostrychus capucinus*. *Monolexis Lavagnei* peut même s'attaquer aux Scolytides et est éclos aussi de branches de Pin laricio (*Pinus Salzmanni*) provenant des Cévennes : St-Guilhem-le-Désert (Hérault) et contenant des *Pityogenes* et des *Pityophthorus*. Il est probable qu'il s'agit d'une espèce largement répandue dans le midi de la France.

Description d'une nouvelle espèce de *Crambus* d'Algérie

[LEP. PYRALIDAE]

par P. CHRÉTIEN.

Crambus austellus, n. sp. — Enverg. : 24-30 mill. Ailes supérieures assez étroites, légèrement convexes à la côte; bord externe

(1) GOBERT. Catalogue des Coléoptères des Landes, p. 200.

oblique, arrondi à l'angle interne; gris ocracé jaunâtre, généralement plus foncé dans l'espace costal; traversées par deux lignes brunes transverses, indistinctes à la côte : la 1^{re} très oblique, distincte seulement à partir du pli discoïdal, après le milieu de l'aile, est formée de petites taches strigiformes, celle du pli plus épaisse, comme un gros point brun noirâtre, et gagne le bord interne au $\frac{1}{4}$; la 2^e commence à la côte au dernier tiers, se dirige du côté externe, forme un coude arrondi entre les nervures 6 et 5, revient du côté de la base jusqu'au pli, où elle dessine un petit angle et descend directement au bord interne qu'elle atteint vers les $\frac{3}{4}$, elle est plus ou moins épaisse, plutôt maculaire que continue; ses taches les plus distinctes, formées d'écailles brun noirâtre, se trouvent vers le pli; une série de points noirs terminaux s'espace entre les nervures; franges ocracé jaunâtre.

Ailes inférieures gris ou blanc jaunâtre, enfumées vers les bords, plus claires chez la ♀; franges blanches.

Tête et thorax de la couleur des ailes supérieures; antennes ♂ serratifformes, brièvement ciliées, ♀ filiformes, gris ocracé; palpes gris jaunâtre; abdomen jaunâtre; pattes ocracé jaunâtre pâle, tarsi plus sombres.

Cette espèce est très variable. Les formes les plus distinctes peuvent se ramener aux deux suivantes :

A. — Ocracé jaunâtre pâle uniforme, lignes et points terminaux obsolètes.

B. — Ocracé jaunâtre pâle; l'espace basilaire du pli, le disque et l'espace subterminal blanc crème; les lignes transverses peu marquées en ocracé jaunâtre.

Deux ♀ ayant pondu de nombreux œufs, ont permis de tenter l'éducation de la chenille.

Œuf. — Il a la forme d'un ellipsoïde comprimé sur deux faces, par suite plus larges, peu atténué à la base; les pôles présentent de petites dépressions concaves, elliptiformes, d'où partent des cannelures longitudinales dont les rebords sont relevés en côtes (18-20) assez épaisses; cellules intercostales à peine indiquées par leur fond concave, sans rebords. La couleur est jaunâtre, puis devient rose.

Chenille. — Trois semaines environ après la ponte, les petites chenilles sont écloses et, parmi les différentes Graminées qui leur furent présentées, elles ont choisi de préférence le *Cynodon dactylon* L.

À différentes reprises, durant les mois de décembre et de janvier suivants, j'ai trouvé des chenilles semblables parmi les Graminées qui

garnissent les bords des séguias et celles surtout qui poussent sous les touffes d'*Atriplex* ou d'*Obione*. Elles se tenaient dans des tuyaux de soie enfoncés en terre, le fond garni des excréments de la chenille. Certains de ces tuyaux étaient dédoublés dans le bas : le compartiment plein d'excréments était fermé à l'extrémité, l'autre où se tenait la chenille avait son extrémité inférieure ouverte, par où elle pouvait sortir en cas d'alerte. L'orifice du gros tuyau se prolongeait en galerie soyeuse sur les graminées environnantes, en partie rongées; souvent, un brin d'herbe était enfoncé dans le tuyau, ce qui indiquait que la chenille, comme celle de certains *Crambus* européens, va couper les brins d'herbe qui l'entourent et les entraîne dans sa demeure pour les manger à loisir et à l'abri.

Adulte, elle mesure environ 23-26 mill. Corps subcylindrique, atténué postérieurement à partir du 8^e segment; incisions segmentaires peu prononcées, sauf du 5^e au 9^e segment; d'un gris verdâtre, avec la vasculaire brun olivâtre. Verruqueux larges, saillants, luisants, brun noirâtre, les antérieurs de chaque segment plus gros que les postérieurs; les trapézoïdaux sont de deux sortes : les antérieurs sont larges, à peine elliptiques, presque ronds; les postérieurs très étroits, elliptiques ou ovalaires, les trapézoïdaux postérieurs des 2^e et 3^e segments sont très rapprochés, ceux du 2^e sont même unis et forment une étroite bande chitineuse; leur poil est brunâtre et assez long (1,3 mill.). Tête luisante noirâtre, sauf la bordure interne des lobes largement brun rougeâtre; écusson large, luisant, brun jaunâtre, taché de noir intérieurement sur les bords de la division médiane, avec deux taches noires sur le bord postérieur près du milieu et deux points noirs (un gros, un petit) en dépression près de l'extrémité de chaque côté; clapet brun jaunâtre, précédé d'une plaque chitineuse, elliptique, formé par la réunion de deux verruqueux sur le 12^e segment; pattes écailleuses gris jaunâtre, avec de larges plaques chitineuses brun noirâtre, ainsi que le dernier article; pattes membraneuses de la couleur du corps, avec couronne de petits crochets noirs.

Quand la chenille a fini de manger et se prépare au repos qui précède la nymphose, ce qui a lieu dans le courant du mois de janvier, la couleur sombre de ses verruqueux s'éclaircit; sa teinte générale passe du gris verdâtre au blanchâtre, avec la vasculaire verdâtre.

La transformation en chrysalide doit se faire dans le courant du mois d'août. Cette dernière n'a pas été observée.

L'éclosion du papillon doit commencer en septembre et se continuer en octobre; plusieurs de mes exemplaires capturés dans les premiers jours d'octobre étaient déjà défraîchis.

Par certains de ses aspects et par sa couleur, cette nouvelle espèce, trouvée à Biskra, se rapproche des *C. geniculeus* Hw., *C. graphellus* Cst, *C. inquinatellus* Schiff. et *C. osseellus* Hpsn.

Description d'une aberration de *Papilio demodocus* Esp.

[LEP. RHOPALOCERA]

par F. LE CERF.

Dans un lot de Papillons de l'île Maurice recueillis, ou élevés, par ses soins et donnés au Muséum il y a quelques jours par M. P. CARÉ, se trouve une forme de *P. demodocus* Esp. extrêmement remarquable.

C'est un individu chez lequel les dessins jaunes se sont amplifiés sur le disque des ailes supérieures et réduits (au point de disparaître) sur l'espace distal des quatre ailes.

Aux supérieures, les 9 taches submarginales arrondies des intervalles 1 à 9 font totalement défaut, mais par contre les 9 taches discales comprises dans les mêmes intervalles sont toutes présentes et agrandies; elles ont conservé leur contour externe, mais du côté basal elles sont étendues dans tout l'espace internervural jusqu'à la cellule, à partir de la nervure 2. Les deux taches jaunes cellulaires sont fusionnées en une énorme macule occupant la moitié terminale de la cellule et s'arrêtant au croissant irrégulier jaune précédant la nervure discocellulaire réduit à quelques écailles.

Les ailes inférieures sont normales, sauf dans leur partie distale où les taches jaunes font défaut et sont seulement indiquées par un léger semis jaune: l'œil de l'angle anal est d'un noir profond sans trace de rouge et surmonté de rares écailles bleues et jaunes; l'arc jaune de l'œil apical est de même à peine indiqué.

Le dessous des quatre ailes présente les mêmes modifications que le dessus, avec cette différence que les taches submarginales des ailes inférieures sont mieux indiquées et que celles des ailes supérieures qui manquent totalement en dessus sont représentées par quelques écailles dans les quatre premiers intervalles.

Cet individu a été pris à Curepipe (île Maurice) le 27 novembre 1912; l'aspect inusité qu'il présentait au vol avait attiré l'attention de M. P.